



02 **Carte Communale**  
Orbesan  
Zonage réglementaire

REÇU À LA SOUS-PREFECTURE  
de MIRANDE  
LE 18 SEP. 2017

- Zonage réglementaire**
- ZC1 : Zone constructible
  - ZC1i : Zone constructible sous réserve de prise en compte du risque d'inondation
  - ZC2 : Zone constructible sous réserve d'équipements
  - ZC2ep : Zone constructible sous réserve d'équipements, à vocation d'équipement public
  - ZN : Zone naturelle
  - ZNi : Zone naturelle sous réserve de prise en compte du risque d'inondation
  - ZNp : Zone naturelle de protection
  - ZNpi : Zone naturelle de protection sous réserve de prise en compte du risque d'inondation